



TRAIL DES DOLMENS-ARDÈCHE 2021

A la demande des autorités préfectorales et dans un double souci de santé publique et de protection des personnes, l'organisateur du **TRAIL DES DOLMENS-ARDÈCHE** doit s'assurer au mieux que les participant(e)s à l'édition 2021 ne sont pas à risque d'être porteur du virus SARS CoV2, et donc à risque de le transmettre aux autres au cours de l'évènement sportif.

Votre participation à l'évènement est conditionnée par la réponse négative aux questions ci-dessous et par votre engagement à respecter la Charte Covid-19*ci-dessous.

Je confirme sur l'honneur donner une réponse négative à l'ensemble de ces questions.

Ces 15 derniers jours : Avez-vous eu un test de détection de virus RTPCR positif, un diagnostic médical ou une forte suspicion de Covid-19 ?

Avez-vous été en contact rapproché avec une personne diagnostiquée Covid-19 ?

Ce jour : Avez-vous eu une température supérieure à 38°C ?

Avez-vous une toux, ou une augmentation de votre toux habituelle ? Avez-vous une forte diminution ou une perte de votre goût ou de votre odorat ?

Avez-vous eu mal à la gorge ou des douleurs musculaires ou des courbatures inhabituelles ?

Avez-vous eu une diarrhée inhabituelle, au moins 3 fois ?

Avez-vous une fatigue inhabituelle ?

Avez-vous ressenti un manque de souffle inhabituel lorsque vous parlez ou faites un petit effort ?

Conscient que la participation à tout évènement doit se faire dans le respect strict des règles sanitaires en vigueur, en tant que participant(e) du TRAIL DES DOLMENS-ARDÈCHE 2021,

je m'engage sur l'honneur à :

- Lire et approuver la Charte prévention Covid-19 lors de mon inscription en ligne préalable à l'évènement ;
- Respecter les gestes barrières et les règles de distanciation physique en vigueur (au moins 1,5 m) ;
- Respecter strictement le règlement de l'évènement et les mesures mises en place par les organisateurs afin de minimiser les risques sanitaires ;
- Veiller à me munir de mon propre masque avant de me rendre sur l'évènement ;
- Porter correctement mon masque sur le site de la manifestation, sur les zones de ravitaillement et point d'eau, zone de départ et d'arrivée ; je garde mon masque sur moi pendant la course et je le remets après l'arrivée ; sur toutes autres zones où je peux me retrouver en situation statique prolongée (attente avec les signaleurs, regroupement ponctuel, etc.) ;
- Utiliser les points en accès libre avec des gels hydroalcooliques mis à disposition sur la zone de la course et à chaque ravito et point d'eau ;

- Respecter les sens de circulation indiqués (couloirs à respecter) ;
- Accepter un contrôle de température frontal (si nécessaire) lors du pointage préalable à mon départ ;
- Ne pas cracher au sol ; • Me moucher dans un mouchoir à usage unique que je jette dans une poubelle ;
- Être équipé et utiliser mon propre contenant de ravitaillement liquide (poche à eau, bidon) ;
- Ne pas entrer physiquement au contact d'autres participant(e)s ;
- Ne distribuer ou déposer sur les véhicules aucun document ou tract ;
- Courir en respectant au maximum la distanciation sociale en vigueur (au moins 1,5 mètre avec les autres participants et en utilisant toute la largeur du cheminement) - et ce d'autant plus que je ne suis pas tenu(e) de garder mon masque quand je cours ;
- Comprendre qu'en prenant part à l'évènement, je participe à un rassemblement de personnes potentiellement générateur de la diffusion de l'épidémie à coronavirus si les mesures barrières ne sont pas appliquées par tous ;
- Accepter, en prenant part à l'évènement, que ce risque sanitaire est potentiellement grave chez les plus fragiles (plus de 65 ans, porteurs de maladies chroniques, femmes enceintes, etc.) ;
- Consulter un médecin préalablement à ma participation si j'ai présenté le moindre symptôme lié au Covid-19 dans les semaines et mois précédant la course, afin de savoir si la pratique des efforts intenses et ma participation à l'évènement est possible;
- Ne pas me présenter au départ, et accepter le refus de l'organisateur de me laisser participer, si je présente des symptômes de la Covid-19.
- Faire preuve de civisme en m'engageant à prévenir l'organisateur en cas de déclaration de la maladie après la course.

* document en ligne sur [CHRONOSPHERES.FR](https://chronospheres.fr) lors de votre inscription préalable ; vous devrez certifier avoir "lu et approuvé" le Règlement de l'évènement et la Charte prévention Covid pour que votre inscription soit validée.